OPOUL - PÉRILLOS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OPOUL-PERILLOS

Délibération N° 23/ 2024

Date convocation : 29/03/2024

Conseillers Municipaux en exercice : 14

Présents : 11

Absents excusés : 0

Procuration : 3

République Française

Département des Pyrénées

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze du mois d'Avril, à dix-huit heures trente, Le Conseil Municipal de la Commune d'Opoul-Périllos, régulièrement convoqué, Conformément aux articles L2121-11 L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de son Maire le Monsieur Patrick SARDA.

PRESENTS : M. SARDA Jérémy, Mme DEDEBANT Estelle, M. PORTEILS Ludovic, M. DESCHAUX-BEAUME Freddy, M. PONSEILLE Joseph, Mme GONZALEZ Céline, Mme GOSNET Marina, M. SERPETTE Nicolas, M. DROUILLARD Daniel, Mme FERRAND-GREIN Pascale,

ABSENTS :

PROCURATIONS : Mme VONAU Marianne à M. Patrick SARDA
M. ROLLI Patrice à M. DROUILLARD Daniel
Mme CARRERE Julie à M. SARDA Jérémy

Secrétaire de Séance : M. SARDA Jérémy

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

OBJET : VOTE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle les crédits inscrits au budget primitif à l'article 6574 subventions aux associations.

Considérant les bilans financiers et les sollicitations fournis par les associations, Monsieur le Maire propose les attributions de subventions.
Considérant les liens (parenté, adhésion ou activité) de chacun des membres du conseil municipal avec les associations de la commune, Monsieur le Maire invite chacun à se retirer des discussions relatives aux associations pour lesquelles ils sont concernés.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et à l'unanimité :

ACCEPTE les propositions de Monsieur le Maire

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations comme suit :

Associations	Ne prennent pas part au vote	Subventions allouées
Coopérative Scolaire de l'Ecole d'Opoul-Périllos		1 000 €
LIGUE CANCER		100 €
Association Communale de Chasse Agrée		500 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Salses		400 €
1 GITE 1 GAMELLE		100 €
CHANT'OPOUL	Patrice ROLLI Marina GOSNET	500 €
Comité de bienfaisance et d'animation (comité des fêtes)	Ludovic PORTEILS	6 000 €
TERRE DE PIERRES	Estelle DEDEBANT	500 €
Ecole Catalane La Bressole	Mariane VONAU Pascale FERRAND-GREIN	100 €
ASSOCIATION des parents d'élèves d'Opoul	Une subvention complémentaire de 100 € sera allouée au cours de l'année et fera l'objet d'ouverture de crédits nécessaires.	300€
Association Fitness Opoul		600 €
Association els amics del castell d'Opoul	Patrick SARDA Jérémy SARDA Nicolas SERPETTE Pascale FERRAND-GREIN	400 €
Association des CAVALIERS DES ESCOUMETTES		800 €
Association Fun Sport		600 €

Ecole Rugby XIII		600 €
Triop's	Céline GONZALEZ	500 €
Association Jardins partagés	Nicolas SERPETTE	300 €
Association Echange Anglais Lycée MAILLOL Perpignan		80 €
TOTAL		13 380 €

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Opoul-Périllos le 15 Avril 2024

M. SARDA Patrick

Maire